L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 16 DECEMBRE 1889. 63ème Année

Bureau de Bâtons.
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI, 16 DECEMBRE 1889.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

Un échantillon envoyé à la demande, avec les prix pour copie.

EDITION DU DIMANCHE.

Un an	$6 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$2 00
Six mois	1 00
Trois mois	1 00
Un mois	50cts

VENTES DE CE JOUR.

Par Spear & Escoffier, chez Jos Anglade, coin Conti et Bourbon, gages forfaits, comprenant diamants, montres en or et en argent, chaînes, fusils, revolvers, argenterie, plaqué de fantaisie et autres.

Le prix des marchandises.

UN ARTICLE DE M. AMÉDÉE MARTEAU, DANS LA "RÉPUBLIQUE FRANÇAISE."

Il y avait longtemps que le *Temps* ne s'était occupé des "protectionnistes." L'y voici revenu. L'y voici revenu à propos du rapport de la commission des valeurs de douane, rapport qui constate un certain relèvement de prix sur les marchandises, à l'importation comme à l'exportation; relèvement que notre excellente économiste comme un symptôme favorable, car la dépréciation des valeurs avait été telle en ces dernières années qu'on en avait conçu quelques appréhensions et qu'on s'imaginait d'en rechercher les causes dans la suspension de la frappe de l'argent.

Or le *Temps* constate que cette dépréciation n'a rien à faire avec cette cause, puisque les prix remontent sans que la frappe de l'argent ait été reprise. Il n'agit donc d'un mouvement normal de hausse et notre confrère en semble éprouver une réelle satisfaction.

Tout d'abord nous nous demandons pourquoi cette satisfaction en présence de la hausse et cette sorte d'inquiétude en face de la dépréciation des valeurs de la part de libre-échangistes convaincus.

Il nous semble que le principe même du libre-échange est fondé sur la concurrence, dont l'objet est précisément d'amener la baisse du prix des objets au profit du consommateur. Toute baisse, dépréciation, tout avilissement même devraient donc être accueillis avec satisfaction comme conséquence naturelle de la mise en application de la doctrine.

D'où vient pourtant qu'on salue la reprise avec quelque contentement? C'est, dit-on, que l'amélioration des prix a eu part dans l'activité plus grande des échanges. En effet, et cela peut les entraver quand elle devient excessive, parce qu'elle ralentit alors la consommation, elle n'est qu'un stimulant aux achats lorsqu'elle survient après une dépréciation extrême et qu'elle permet d'entrevoir de plus fortes hausses.

Telle est l'explication que donne le *Temps*. En résumé, cela veut dire qu'il n'y a pas de principe et que la spéculation doit tenir le haut du pavé; et si l'on parle encore du consommateur, ce n'est que pour la forme.

Quant aux protectionistes, le *Temps* qui, sans doute, a reçu leurs confidences, les montre comme s'apprêtant, en raison de cette hausse des valeurs, à demander soit un retour aux taxes *ad valorem*, soit une aggravation des droits.

Pourquoi? C'est bien simple: ils avaient fait substituer le droit spécifique au droit *ad valorem* pour obtenir la dixité des taxes et, en cas de baisse des valeurs, profiter d'une majoration; mais — c'est toujours le *Temps* qui parle — du moment où il y a hausse dans les valeurs, cela ne saurait plus faire leur affaire parce que la protection diminue d'autant et ils vont demander, le *Temps* du moins l'affirme, le retour aux droits *ad valorem*. Telle est la combinaison machiavélique qu'a découverte notre confrère et qu'il dénonce d'ores et déjà.

En attendant ce retour aux vieux us, examinons un peu la théorie de l'avilissement des prix, avilissement que le *Temps* paraît heureux de voir consacrer.

Qu'est-ce qu'un prix avili? Est-ce que ce n'est pas un des axiomes favoris de l'école que celui-ci: Chaque pays ne doit produire que ce qu'il peut produire au meilleur marché, sous peine d'anéantissement.

Eh bien! dans l'Inde, on produit moyennant dix francs (argent) un hectolitre de blé, et ce prix-là est très rémunérateur. Ajoutez y quatre francs pour le transport au Havre, cela fait quatorze francs. Le californien Hindou, de même que l'armateur, y sont trouvé un bénéfice raisonnable. Ce prix de quatorze francs n'est donc pas un prix avili pour eux. Mais il l'est pour la France! Aussi le blé américain, l'un et l'autre s'il devait s'appliquer à l'ensemble de sa production de blé, qui est de plus de cent millions d'hectolitres.

C'est que là-bas le prix de la main-d'œuvre, le prix de la terre ou de son loyer ne sont pas même ici et le tort des économistes est précisément de n'avoir jamais voulu faire le calcul de ces différences *en de* leurs causes, c'est de raisonner comme si toutes choses étaient égales d'ailleurs entre tous les peuples. Elles le sont si peu que nous avons dû imposer une taxe d'entrée aux blés étrangers pour rétablir l'équilibre, taxe contre laquelle les libres-échangistes en général et le *Temps* en particulier continuent de protester.

Ce que nous venons de dire du blé s'applique à une multitude de produits, et les taxes douanières ne sont en définitive que l'équivalence ou la compensation des charges qui pèsent sur notre production et que ne subissent pas les productions étrangères. Si ces taxes disparaissaient, c'est alors que l'on verrait se bel avilissement de prix. Serait-ce vraiment le triomphe du libre-échange?

La dépréciation qui a été constatée en ces dernières années a pour cause principale la concurrence acharnée que se font de plus en plus les nations entre elles. C'est un des résultats les plus clairs et les plus immédiats du système, et l'on a le droit de se montrer étonné de l'étonnement qu'en témoignent les libre-échangistes. Et quand à la hausse signalée par le *Temps*, il faut bien dire qu'elle est le fait, surtout, de quelques places de grand trafic, et lui-même l'a constaté, mais qu'elle n'atteint pas bien des objets qui touchent le [illegible] national; que même, dans [illegible] la plupart des [illegible] à l'[illegible] [illegible] [illegible] [